



## Apprentissage de géomaticien

---

### Candidature

Sur envoi d'un dossier comprenant une lettre de motivation, un CV et une copie des bulletins scolaires au Service des ressources humaines.

### Tests d'entrée

Afin de sélectionner au mieux ses apprenti(e)s, la Ville de Pully effectue des tests d'entrée. Ces examens se déroulent durant une demi-journée. Ils portent successivement sur les matières suivantes : français (grammaire, vocabulaire), arithmétique, notions scientifiques et connaissances générales. De plus les épreuves de sélection font l'objet d'un entretien personnel avec les responsables de formation.

### Stage pré-professionnel

Un stage d'une durée de 3 à 5 jours est prévu pour les candidats. Il constitue une première approche de la profession et permet d'évaluer l'habileté et les connaissances en la matière.

Le stage n'a pas valeur d'engagement.

### Critères d'engagement

Excellent bagage scolaire. A l'aise aussi bien dans un bureau qu'à l'extérieur.

### Engagement

L'engagement d'un apprenti s'effectue par signature d'un contrat officiel d'apprentissage de géomaticien de 4 ans. L'entrée en fonction est fixée courant août de chaque année.

### Début d'activité

Avant de commencer leur travail dans les services, les apprentis suivent une journée de formation d'accueil durant laquelle ils sont informés du déroulement de leur apprentissage et de l'infrastructure de la Ville.

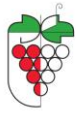
### Cours professionnels

La formation théorique est donnée au CEPM à Morges durant les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années, puis au CPLN à Neuchâtel durant les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années, à raison d'un jour par semaine.

Adresses utiles :

Association des organismes responsables Géomaticiens/Géomaticiennes Suisse  
Mühlentalstrasse 185  
8200 Schaffhausen  
Tél.: 052 630 26 32  
<http://www.berufsbildung-geomatik.ch>

Commission paritaire romande d'apprentissage de géomatique  
Secrétariat  
Route du Lac 2  
1094 Paudex  
Tél.: 021 796 33 43



VILLE DE PULLY

## **Vacances**

5 semaines par année à prendre durant les vacances scolaires.

## **Horaire**

L'horaire est adapté aux exigences du service dans lequel l'apprenti (e) effectue son stage.

## **Renseignements**

Mme Nadège Devaud  
Service des ressources humaines  
Tél. 021.721.31.19 - nadege.devaud@pully.ch

ou par courrier au

Service des ressources humaines  
Ville de Pully  
Case postale 63  
Av. du Prieuré 2  
1009 Pully